

FORMATION « Élaborer sa stratégie de communication face aux nouvelles réglementations environnementales » – Mardi 14 octobre 2025



OBJECTIFS

- Être capable de restituer le cadre réglementaire et de « soft law » de la communication environnementale
- Utiliser les allégations environnementales et les labels environnementaux à bon escient
- Renforcer la crédibilité et la conformité des messages environnementaux



PUBLIC / PRÉREQUIS

Métiers impliqués dans la validation de campagnes de communication :

- Responsables Environnement
- Responsables Juridiques
- Responsables Communication
- Responsables Marketing
- Responsables Affaires réglementaires
- Responsables RSE/CSR

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.



DURÉE

Durée de la formation : 7h00 sur une journée

Horaires : 9h - 17h

Accueil des participants : à partir de 8h30



TARIFS

Nous contacter par mail à
formations@fipec.org ou par
téléphone au 01 53 23 00 04



LES FORMATRICES

Mme Alicia ENGEL GENNARI, consultante formatrice RSE

Mme Amalthee DANCHIN, consultante formatrice RSE junior

Cabinet Des Enjeux et des Hommes



LES RÉFÉRENTS TECHNIQUES

Laurent PRIGENT, Responsable Environnement

Florina ALLALOU, Chargée d'études juridiques

Pôle technique et réglementaire de la Fipec

Contact : dirtech@fipec.org



ACCESSIBILITÉ

Nous sommes en mesure d'accueillir toutes les situations d'handicap, contactez notre référent handicap : [Référent handicap](#)



MÉTHODE PROPOSÉE

Outil d'e-learning optionnel, en amont de la formation.

Formation dispensée en présentiel.

Théorie : support de formation, présentation et quizz.

Pratique : étude de cinq cas pratiques types correspondant aux secteurs industriels de la Fipec.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation de chaque stagiaire au cours de la formation sera effectuée à l'aide d'un QCM d'évaluation.

Les instructions vous seront transmises en amont de la formation.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

S'inscrire via [le formulaire en lien](#).

Inscriptions ouvertes jusqu'au **7 octobre 2025** inclus dans la limite des places disponibles.